



**REPUBLIQUE DU NIGER**

.....

**CABINET DU PREMIER  
MINISTRE**

-----

**SE/CNEDD/PANA**

**FEM**

**PNUD**

**EVALUATION FINALE DU PROJET: PROGRAMME D'ACTION  
NATIONAL POUR L'ADAPTATION (PANA, NIGER)**

Supprimé : **NER10**

**Rapport Final**

**Janvier 2007**

## Sommaire

Liste des sigles et abréviations.....	4
1. Résumé Exécutif.....	5
3. Méthodologie utilisée.....	8
4. Le Projet et son contexte de développement.....	10
4.1. Démarrage du projet et sa durée .....	10
4.2. Les Raison d'être du projet PANA .....	11
4.3. Les Objectifs du projet .....	11
4.4. . les Principaux acteurs.....	11
4.5. Les Résultats attendus .....	13
5. Constats et Conclusions .....	14
5.1. Formulation du Projet .....	14
Acteurs .....	16
5.2. Mise en oeuvre du projet:.....	17
5.3. Gestion du projet.....	24
5.4. Appréciation globale du projet .....	31
6. Recommandations .....	32
7. Leçons apprises .....	34
8 Annexes .....	35
8. 1. Termes de référence.....	35
8 .3 Liste des documents produits dans le cadre du PANA .....	46
8.4. Guide d'entretien avec les acteurs .....	47
8.5. Inventaire du matériel acquis par le projet.....	49
8.6. Listes des documents consultés .....	50
8.7. liste des experts et contributeurs PANA .....	51

## Liste des tableaux

Tableau 1 : implication des acteurs au cours des différentes étapes du PANA.....	16
Tableau 2: récapitulatif des réalisations .....	19
Tableau 3 : Consommation budgétaire par activités .....	25
Tableau 4 : Réalisations financières par poste de dépenses. ....	30
Tableau 5 : Appréciation globale du projet par les acteurs .....	31

## Liste des sigles et abréviations

<b>CCA</b>	Cellule Crise Alimentaire
<b>CCNUCC</b>	Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques
<b>CNEDD</b>	Conseil National de l'Environnement pour un Développement Durable
<b>CNI</b>	Communication Nationale Initiale sur les changements climatiques
<b>CNP</b>	Comité Nationale de Pilotage
<b>CU</b>	Commune urbaine
<b>CR</b>	Commune rurale
<b>CTNCVC</b>	Comité technique nationale sur les changements et variabilités climatiques
<b>ENDA-TM :</b>	Environnement et Développement du Tiers Monde
<b>FEM</b>	Fonds pour l'Environnement Mondial
<b>GIEC</b>	Groupe Intergouvernemental d'Experts sur le Climat
<b>INRAN</b>	Institut National de Recherches Agronomiques du Niger
<b>LEG</b>	Least Developed Countries' Expert Group
<b>ONG</b>	Organisation Non Gouvernementale
<b>PAC</b>	Programme d'Actions Communautaires
<b>PANA</b>	Programme d'Action National pour l'Adaptation
<b>PMA</b>	Pays les Moins Avancés
<b>PNEDD</b>	Plan National de l'Environnement pour un Développement Durable
<b>PNUD</b>	Programme des Nations Unies pour le Développement
<b>SDR</b>	Stratégie de Développement Rural
<b>SRP</b>	Stratégie de Réduction de la Pauvreté
<b>UNITAR</b>	United Nations Institute for Training And Research (Institut des Nations Unies pour la Recherche et la Formation)
<b>SAP/GC</b>	Système d'Alerte Précoce et de Gestion des Catastrophes

## 1. Résumé Exécutif

La préparation du Programme d'Action National d'Adaptation (PANA) s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de la décision 28/CP7, d'habiliter les PMA à se doter d'un cadre opérationnel et direct de communication pour la diffusion d'informations sur les besoins urgents et immédiats en matière d'adaptation basé sur les lignes directrices élaborées par le Groupe d'experts intergouvernemental sur les changements climatiques (GIEC).

Le PANA constitue un cadre dynamique et flexible permettant d'orienter et de coordonner les activités prioritaires en matières d'adaptation dans les pays.

L'objectif général du projet PANA est de contribuer à atténuer les effets néfastes des changements climatiques sur les populations les plus vulnérables dans la perspective de lutte contre la pauvreté et la recherche du développement durable au Niger.

Au plan opérationnel, le projet s'articule autour de huit (8) résultats qui doivent concourir à l'objectif général du projet qui comporte cinq (5) objectifs spécifiques.

Les activités du projet exécutées pendant une durée de 18 mois, ont concerné les zones identifiées comme les plus vulnérables au Niger par les principaux acteurs sur le terrain sur la base des critères de vulnérabilité. Il s'agit de la Commune rurale d'Aderbissanat (Agadez) ; la Commune rurale de Chétimari (Diffa) ; la Commune rurale de Loga (Dosso) ; la Commune rurale de Sakabal (Maradi) ; la Commune rurale de Kaou (Tahoua) ; la Commune rurale de Tondikiwindi (Tillabéri) ; la Commune rurale de Tanout (Zinder) et la Commune urbaine N°1 (C. U. Niamey).

Le montant total des contributions financières pour le financement du projet se chiffre à 220.000 \$ US. Ce coût global intègre à la fois la participation du FEM (200.000\$ US) et celle du Gouvernement (en nature) évaluée à 20.000 \$ US. Le montage institutionnel a prévu l'ancrage du projet au SE/CNEDD. Le suivi quotidien et la coordination des activités ont été assurés par la Coordination nationale, tandis que le suivi périodique et l'orientation ont été assurés par la CTNCVC faisant office du Comité National de pilotage et le PNUD. Une équipe d'experts issue du Comité national de pilotage a été mise sur pieds pour la conduite technique du processus d'élaboration du PANA Niger conformément aux lignes directrices.

L'élaboration et la mise en œuvre du PANA a été pour le Niger une opportunité de prendre en compte la dimension climatique dans les politiques et stratégies nationales visant le développement durable.

L'évaluation finale du projet PANA résulte du respect des procédures de gestion de programmes et projets PNUD dans le cadre de l'Exécution Nationale. Au lendemain de la fin des actions du projet, la mission d'évaluation se propose de vérifier si les activités prévues dans le cadre du projet ont été effectivement réalisées et si les résultats attendus ont été atteints. Elle vise aussi à relever les éléments de réussite à considérer comme

acquis ainsi que les insuffisances et contraintes relevées par les parties prenantes au cours de la mise en œuvre du projet.

Au terme de la mission, il ressort que la conception et la mise en œuvre du processus PANA au Niger a été une réussite. Ce processus a été caractérisé par une approche participative et itérative qui a favorisé l'adhésion de tous les acteurs. De plus tous les partenaires à savoir, Gouvernement, populations, PNUD/FEM, Secrétariat CCNUCC, ont honoré leurs engagements.

La mission a apprécié le degré d'appropriation des outils techniques (lignes directrices, kit, cadre logique) du processus par les cadres nationaux. Cela garantit la durabilité et la répliquabilité des acquis et expériences du PANA. De même, les études réalisées pour la plupart par des consultants nationaux constituent un capital de connaissances qui vient renforcer les capacités du Niger en matière d'adaptation.

Au regard des constats et conclusions tirés, la mission recommande la poursuite de la vulgarisation du document PANA en maintenant la dynamique participative. Il convient aussi d'affiner les priorités identifiées en vue de mieux cerner les actions à entreprendre dans le domaine de l'adaptation aux changements climatiques. Par ailleurs, la mission recommande l'organisation d'une mini table ronde des bailleurs de fonds pour permettre le financement du PANA.

## 2. Introduction

Pays sahélien, le Niger se caractérise par un climat particulièrement aride le classant parmi les zones les plus chaudes du globe. La pluviométrie annuelle très variable dans le temps et dans l'espace rend le pays extrêmement vulnérable aux changements climatiques et aux phénomènes météorologiques extrêmes. Pour faire face à cette situation qui ruine les conditions de vie des couches vulnérables et compromet les efforts du développement durable, le Niger à l'instar des autres pays du groupe des pays les moins avancés (PMA) a sollicité et obtenu du Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM) un appui financier pour identifier les besoins urgents et immédiats et développer ses capacités dans le domaine de l'adaptation aux effets néfastes des changements climatiques. Ce processus qui fait l'objet de la présente évaluation finale, a débouché sur l'élaboration du programme d'action national d'adaptation.

De façon générale, l'évaluation est une appréciation systématique et impartiale qui entre dans les processus décisionnel et de gestion des projets et programmes. Elle favorise l'apprentissage institutionnel et l'élaboration des politiques fondées sur des preuves, la responsabilisation, l'efficacité du développement et l'efficacité organisationnelle. Les objectifs des évaluations incluent la compréhension des raisons pour lesquelles les résultats voulus et non voulus sont atteints, la mesure dans laquelle ils le sont et leur impact sur les différentes parties prenantes.

L'évaluation finale du projet PANA résulte du respect des procédures de gestion de programmes et projets PNUD dans le cadre de l'Exécution Nationale. Au lendemain de la fin des actions du projet, la mission se propose de vérifier si les activités prévues dans le cadre du projet ont été effectivement réalisées et si les résultats attendus ont été atteints. Elle vise aussi à relever les éléments de réussite à considérer comme acquis ainsi que les insuffisances et contraintes relevées par les parties prenantes au cours de la mise en œuvre du projet.

Outre les aspects indiqués au niveau de la partie III des termes de références (jointes en annexe), l'évaluation procèdera à une analyse de la mise en œuvre du projet afin de la placer dans le contexte global des initiatives du développement, la performance institutionnelle, l'acquisition des connaissances et l'apprentissage organisationnel au Niger.

L'objectif général du projet PANA est de contribuer à atténuer les effets néfastes des changements climatiques sur les populations les plus vulnérables dans la perspective de lutte contre la pauvreté et la recherche du développement durable au Niger.

De manière spécifique, le PANA a visé cinq (5) objectifs qui sont :

- identifier des actions prioritaires concertées et intégrées, se fondant sur les besoins urgents et immédiats d'adaptation aux effets néfastes des changements climatiques ;
- assurer une diffusion large des activités d'adaptation auprès des partenaires, acteurs et bénéficiaires ;
- renforcer les capacités d'adaptation des communautés affectées dans les zones vulnérables ;
- développer les synergies entre les différents cadres stratégiques en matière d'adaptation aux changements climatiques ;
- et aider à la préparation de la seconde communication nationale.

Conformément aux termes de référence, l'évaluation se propose de fournir les éléments qui permettront d'apprécier les actions du Projet. Les axes de recherches vont concerner outre les points indiqués au niveau de la partie III des termes de référence (voir annexes), une appréciation critique des aspects liés à l'avènement et à la vie du projet. L'accent sera mis sur le développement des composantes majeures ci-après :

- **la conception du projet** : l'évaluation s'intéressera à la problématique abordée, l'approche proposée, la pertinence et la cohérence des éléments du cadre logique, l'arrangement institutionnels, l'identification et l'implication des parties prenantes y compris les cibles ;
- **la mise en oeuvre du projet** : il s'agira à ce niveau d'analyser l'utilisation du cadre logique, les lignes directrices et le kit comme outils de gestion, le mécanisme de communication, le dispositif du suivi, les participation des acteurs, l'efficacité et l'efficience, la durabilité et la répliquabilité des résultats du projet ;
- **la gestion et la coordination du projet** : la gestion adaptative, le partenariat, le choix et le recrutement des experts, les consultants et le personnel comme contrepartie nationale dans la définition des tâches et les responsabilités; quantité, qualité et disponibilité des intrants.

### 3. Méthodologie utilisée

Dans le cadre du présent mandat qui s'est étalé sur 15 jours, la mission a adopté la méthodologie suivante :

- **Rencontre préliminaire** : cette étape qui a réuni la coordination du projet, le point focal PNUD/FEM et les consultants a pour objectif de s'entendre sur l'esprit et le contenu des termes de références. Elle a en outre permis à la mission de s'informer davantage sur le déroulement du processus. De même, à cette occasion, la méthodologie proposée par les prestataires a été validée. Ainsi, le guide élaboré pour l'entretien avec les différents acteurs, de même que le calendrier des différentes rencontres ont été présentés et amendés.

- **Analyse de la documentation:** Au démarrage de la mission, le projet a mis à la disposition des consultants les différents documents produits dans le cadre du projet PANA. Ce travail de bibliographie a été complété par l'examen d'autres documents autres que ceux du Projet.
- **Entretien:** La mission a eu plusieurs séries d'entretien avec les membres du comité de pilotage, les experts, le point focal PNUD/FEM, la coordination du projet et certaines personnes ressources (cf. liste en annexe). Ces entretiens conduits sur la base d'un guide (cf. annexe) ont permis de recueillir les avis et commentaires de tous ces acteurs sur les étapes clés du projet, à savoir la conception, la mise en œuvre et la gestion. Les informations et avis recueillis ont été croisés à ceux qui ont été collectés dans la bibliographie, puis analysés pour avoir le rapport d'évaluation.

Ces deux précédentes étapes nous ont permis de faire l'évaluation du PANA sur la base des critères suivants :

**La pertinence** qui nous a permis d'examiner le bien-fondé de l'action au regard des objectifs et enjeux déterminés au départ. Nous avons vérifié surtout la pertinence vis-à-vis des politiques et stratégies nationales et au regard de la problématique et des priorités du Niger en matière des changements climatiques.

**L'efficacité** qui nous a permis d'apprécier le degré de réalisation des objectifs, y compris les éventuels effets non attendus (effets positifs ou négatifs). A ce niveau, nous avons vérifié l'effectivité des résultats obtenus.

**L'efficience** qui nous a donné la relation entre les coûts et les avantages. Nous avons à ce niveau fait un rapprochement des résultats obtenus avec les sommes dépensées.

**L'impact** qui nous a permis de juger les retombées de l'action à moyen et long terme en étudiant les effets de celle-ci dans un champ plus vaste. On mesure ici aussi bien les effets immédiats de l'action que les impacts à long terme et dans une vision élargie.

- **Restitutions :** Indépendamment des rencontres informelles pour compléments d'informations avec l'équipe du projet et le point focal PNUD/FEM, la mission a fait une restitution élargie au comité d'experts.
- **Rédaction du rapport :** Conformément aux TDR, la mission a produit le présent rapport.

Ce rapport s'articule autour des constats et conclusions sur les étapes de conception, mise en œuvre et gestion du projet. Sur la base des constats et conclusions tirées, nous avons formulé des recommandations et dégagé les leçons qu'on peut tirer du processus PANA.

## 4. Le Projet et son contexte de développement

### 4.1. Démarrage du projet et sa durée

Le Niger, pays membre du groupe PMA, a signé et ratifié la Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC) respectivement le 11 juin 1992 et le 25 juillet 1995. Conséquemment, il a bénéficié du soutien financier du FEM (projet PNUD/FEM/NER/97/G33 Changements Climatiques) pour la préparation de sa Communication nationale initiale (CNI) présentée à la sixième Conférence des Parties en novembre 2000 à la Hayes (Pays Bas). L'élaboration de la CNI a donné lieu aux études de vulnérabilité et d'adaptation réalisées dans les secteurs de ressources en eau, l'agriculture, l'élevage, la santé, la foresterie, la faune et pêche et les zones humides.

En avril 2003, fut élaborée la stratégie nationale et plan d'actions en matière de changements et variabilité climatiques qui précise les orientations stratégiques, les mesures et les actions à entreprendre pour non seulement limiter les émissions des gaz à effet de serre dans les secteurs les plus émetteurs qui sont ceux de changements d'affectation des terres et foresterie, de l'agriculture, de l'élevage et de l'énergie, mais aussi de renforcer les capacités d'adaptation aux effets néfastes des changements et variabilité climatiques.

L'environnement politico-institutionnel est rendu favorable à la mise en œuvre de projets participatifs grâce à la décentralisation et aux bonnes relations de partenariat de synergie et de complémentarité entre l'État, les ONG et les Organisations à la base qui disposent d'un capital d'expertise en animation, appui conseil et mise en œuvre d'activités de développement durable à l'échelle locale.

Le processus du PANA a démarré le 1<sup>er</sup> décembre 2004. Cependant, le projet est rentré dans sa phase opérationnelle le 13 janvier 2005 avec l'organisation du séminaire de lancement. Cette rencontre qui a vu la participation de tous les acteurs identifiés pour la conduite du processus, a permis de présenter le PANA dans ses objectifs, approches, activités et résultats attendus. En outre, trois modules visant à mieux outillés les acteurs pour accomplir leur mission, ont été présentés. Ces modules portent sur les thèmes suivants :

- § Les changements climatiques, Adaptation et Vulnérabilité ;
- § le 3<sup>ème</sup> rapport du GIEC et les solutions adéquates ;
- § la présentation du FEM et les procédures de gestion de projet PNUD/FEM dans le cadre de l'exécution nationale (NEX);

Le document PANA qui doit clore le processus a été finalisé et transmis à la Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques, en juillet 2006. Cependant une rallonge de trois (3) mois a été accordé à la coordination du projet pour suivre le montage du premier projet de mise en œuvre du PANA Niger. La note conceptuelle de ce projet intégré orienté vers l'agriculture, l'élevage et les ressources en eaux est actuellement au niveau du PNUD/FEM pour financement.

## **4.2. Les Raison d'être du projet PANA**

L'élaboration du PANA doit aboutir à l'identification des activités prioritaires et urgentes d'adaptation devant permettre aux populations les plus affectées et dans les zones les plus vulnérables de développer une capacité d'adaptation aux effets néfastes des changements climatiques. Ce processus offre de ce fait l'opportunité pour prendre en considération les différents plans et programme mis en place au niveau national et capitaliser les expériences de terrain développées par ou avec les communautés de base, pour asseoir un véritable développement durable. En un mot, comme stipulé dans les lignes directrices, les Programmes d'Action Nationaux aux fins de l'Adaptation constitueront une filière simplifiée et directe de communication pour la diffusion d'informations sur les besoins urgents et immédiats des PMA en matière d'adaptation.

## **4.3. Les Objectifs du projet**

L'objectif général du PANA est de contribuer à l'atténuation des effets néfastes de la variabilité et des changements climatiques sur les populations les plus vulnérables et ce dans la perspective de lutte contre la pauvreté et d'un développement durable.

A cet effet, des objectifs spécifiques ont été fixés et qui sont :

- § identifier les actions prioritaires se fondant sur les besoins urgents et immédiats d'adaptation aux effets néfastes de la variabilité et des changements climatiques ;
- § assurer une large diffusion des activités d'adaptation auprès des partenaires, acteurs et bénéficiaires ;
- § renforcer les capacités d'adaptation des communautés affectées des zones vulnérables ;
- § développer les synergies entre les différents cadres stratégiques en matière d'adaptation à la variabilité et aux changements climatiques ;
- § contribuer à la préparation de la Seconde Communication Nationale du Niger sur les changements climatiques.

## **4.4. les Principaux acteurs**

Le processus PANA a connu la participation de divers acteurs provenant des structures étatiques (local, régionales et centrales), du monde universitaire et de la recherche, de la société civile, des partenaires au développement et du secteur privé. Ainsi, la tutelle institutionnelle du projet PANA a été assurée par le Conseil National de l'Environnement pour un Développement Durable (CNEDD).

Le processus PANA a débuté avec une consultation nationale qui a permis d'identifier et de déterminer les rôles et responsabilités des divers acteurs devant contribuer au processus. Cette consultation a permis d'initier une série de rencontres avec tous les acteurs concernés et un certain nombre de groupes de travail ont été mis en place.

Les principaux organes impliqués dans le processus sont :

- la Commission Technique Nationale sur les Changements et Variabilités climatiques élargie au PNUD qui fait office de Comité de Pilotage. Cette commission a été créée par arrêté no 054 du 21 juillet 1997. Elle est présidée par la Direction de la Météorologie Nationale, avec deux vice présidents que sont la Direction de l'Environnement et l'Université Abdou Moumouni Dioffo de Niamey. Elle est composée de 27 membres venant des structures étatiques et de la société civile impliquées dans la gestion des changements et variabilités climatiques, elle appuie le Secrétariat Exécutif du CNEDD pour l'élaboration de la politique nationale en matière de changements et variabilités climatiques, ainsi que le suivi et l'évaluation de sa mise en œuvre.
- La Coordination du projet qui est animée par une coordonnatrice secondée d'un Assistant Administratif et Financier, ainsi qu'une secrétaire. Cette équipe recrutée à plein temps sur la base d'un appel d'offre public joue le rôle de secrétariat du comité et, est de ce fait membre à part entière.
- L'équipe multidisciplinaire d'experts composée des personnes ayant de compétences dans les secteurs de l'agriculture, ressources en eau, pêche, zones humides et foresterie. Ces experts (voir liste en annexe) sont ceux qui ont contribué aux études de vulnérabilité/adaptation de la Communication Nationale Initiale et proviennent des commissions nationales sur la diversité biologique, la lutte contre la désertification, les changements et variabilités climatiques, y compris les représentants des ONG et Institutions de recherche et/ou de Formation.
- Le groupe des personnes ressources qui est composées des compétences nationales (ministères techniques, société civile, institutions de recherche et de formation, secteur privé, etc ...), sous régionales (Agrhymet) et internationales (PNUD/FEM, UNITAR, ENDA-TM), en fonction des besoins spécifiques liés aux questions des changements climatiques et de développement durable.
- Quatre cercles de concertation avec les acteurs et partenaires ont été constitués, il s'agit :
  - § du cercle des Femmes ;
  - § du cercle des Producteurs et Paysans ;
  - § du cercle des ONG/Associations ;
  - § du cercle de la Presse /IEC.

La constitution de ces cercles de concertation s'est fondée sur les profils de vulnérabilité des zones et les problématiques d'adaptation au niveau local, et sur les groupes intervenant dans les zones ciblées. Ces cercles ont eu pour rôle de donner leur avis consultatif sur toute question dont ils ont été saisis.

#### **4.5. Les Résultats attendus**

Dans le cadre du PANA Niger, huit résultats (8) devraient être atteints pour aboutir aux objectifs visés. Ces sont :

Résultat 1 : Le cadre institutionnel de mise en place du PANA est identifié et mis en place

Ce résultat concourt à garantir le succès du projet en définissant les organes devant assurer la supervision, l'orientation, la mise en œuvre, le suivi, l'évaluation, la diffusion et l'appropriation des résultats du projet.

Résultat 2 : La Synthèse des informations disponibles sur les effets néfastes des changements climatiques et des phénomènes extrêmes ainsi que sur les stratégies d'adaptation est réalisée

L'obtention de ce résultat créera le cadre pour des futures interventions en matière d'adaptation.

Résultat 3 : La vulnérabilité aux changements climatiques et phénomènes extrêmes est évaluée de manière concertée

Il s'agit d'évaluer de manière concertée le document de synthèse des informations disponibles sur la vulnérabilité et les stratégies d'adaptation aux effets néfastes des changements climatiques et phénomènes extrêmes. Cet exercice a pour finalité la validation des zones, secteurs et communautés vulnérables, mais aussi l'identifier des stratégies d'adaptation mises en œuvre.

Résultat 4 : Les mesures d'adaptation sont identifiées

Ces mesures d'adaptation recoupent certaines actions développées ou mises en œuvre dans certains programmes et plans de développement sectoriels ou dans certains cadres stratégiques des accords multilatéraux sur l'environnement. Cette phase du PANA devrait aboutir à l'identification de mesures d'adaptation appropriée dans les zones identifiées en fonction des problématiques spécifiques de ces zones et de l'évaluation des actions en cours ou prévues.

Résultat 5 : Les critères de sélection sont identifiés ; les activités d'adaptation aux changements climatiques sont classées par ordre de priorité

Il s'agira d'élaborer de façon concertée, en plus des critères utilisés dans les programmes nationaux de développement et dans les organismes de coopération, ceux qui seraient mieux adaptés aux activités du PANA.

#### Résultat 6 : Les propositions d'activités prioritaires sont élaborées

Ces propositions d'activités prioritaires seront élaborées sous la forme de fiches de projets précisant de façon synthétique le contexte et la justification, les objectifs, les bénéficiaires, les stratégies d'intervention, les résultats attendus, les activités, les ressources financières requises, les partenaires impliqués, etc.

#### Résultat 7 : Le document du PANA est élaboré

Le document de PANA sera élaboré conformément aux lignes directrices élaborées par le Groupe d'experts des PMA. Il sera validé au niveau national et soumis pour approbation à l'Assemblée Nationale et au Gouvernement.

#### Résultat 8 : Le document du PANA est diffusé

Le document de PANA approuvé fera l'objet d'un plan de diffusion. A ce titre, les groupes cibles seront identifiés, en particulier les décideurs, les parlementaires, les partenaires au développement, les ONGs, la société civile, les mass media, les représentants des communautés de base, etc.

## **5. Constats et Conclusions**

Les constats et conclusions sont faits selon les étapes clés du processus à savoir la conception, la mise en œuvre et la gestion du projet.

### **5.1. Formulation du Projet**

La faible capacité d'adaptation des PMA attribuable à la mauvaise situation socio-économique des pays et l'impossibilité de prévoir avec précision les changements climatiques et leurs effets néfastes constituent les raisons d'être du PANA. La Convention Cadre des Nations Unies sur le Changement Climatique (CCNUCC) a mis en avant la situation particulière des Pays les moins avancés dans ses paragraphes 8 et 9 de l'article 4. De plus, la Décision 5 de la 7<sup>ème</sup> Conférence des Parties (5/CP. 7) reconnaît que les PMA ne disposent pas de moyens nécessaires pour s'attaquer aux problèmes liés à l'adaptation aux changements climatiques.

La Décision 28/CP.7 a établi des lignes directrices pour l'élaboration des Programmes d'Action Nationaux d'Adaptation (PANA) qui se veut un cadre d'orientation des activités prioritaires à mettre en œuvre pour répondre aux besoins immédiats et aux préoccupations les plus urgentes du pays en matière d'adaptation. Les activités menées dans le cadre du projet PANA sont pour l'essentiel issues des lignes directrices du GIEC et du guide opérationnel. Au delà de ces outils internationaux de référence, la mission d'évaluation apprécie le niveau d'intégration du projet au contexte national et le degré d'appropriation par les acteurs. C'est ainsi que les acquis dans le domaine des changements climatiques notamment la Communication Nationale Initiale, les

réalisations dans le cadre de la mise en œuvre des autres conventions post Rio ont servi de référence tout au long du processus.

Le cadre logique tel que présenté dans le document du projet n'est pas identique à la forme classique à savoir en 4 colonnes indiquant « la hiérarchie des objectifs », (objectifs et résultats attendus), et pour chacun d'entre eux, les « indicateurs objectivement vérifiables », les « moyens de vérification » et les « suppositions critiques ». Cependant, il répond au Cadre Stratégique de Résultats et de Ressources tel que conçu dans le document de projet (PRODOC) du PNUD/FEM.

La mission a constaté une cohérence du cadre des résultats avec une bonne articulation entre les produits, les résultats et les activités.

Les éléments du cadre des résultats (objectifs, résultats attendus et activités), le budget prévisionnel et la stratégie de mise en œuvre tels que programmés dans le guide n'ont pas connus de modifications majeures par le Comité Consultatif Local sauf à deux niveaux. Il s'agit des coûts relatifs à la mise en œuvre des activités concourant à la réalisation du produit « synthèse des informations disponibles sur les effets néfastes des changements climatiques et des phénomènes extrêmes ainsi que sur les stratégies d'adaptation » ont été sous évalués et devraient être revus à la hausse compte tenu de l'importance des activités à mener.

- ***La participation des parties prenantes au processus***

L'évaluation fait ressortir que la conception du processus PANA au Niger a été entièrement axée sur le pays suivant une approche participative prenant en compte toutes les parties prenantes et à chacune des étapes. La Commission Technique Nationale sur les Changements et Variabilité Climatiques (CTNCVC) a servi de base pour l'identification des acteurs devant conduire le processus PANA. La mission a relevé que l'ancrage institutionnel du projet au SE/CNEDD était une formule consensuelle perçue par les différents acteurs comme étant la solution la plus appropriée. En effet, le CNEDD demeure l'organe national chargé de coordonner les politiques et stratégies nationales en matière d'environnement et développement durable. Le SE/CNEDD est aussi l'institution d'ancrage du point focal de la Convention sur les changements climatiques. Le Comité National de Pilotage (CNP) c'est à dire la CTNCVC a prévu pour sa présidence, la Direction Nationale de la Météorologie.

Supprimé : reconnu comme étant l

La mission a recueilli des confirmations d'une implication effective des parties prenantes à la conception du projet. Les acteurs identifiés comme membres du Comité national de pilotage, les experts et les personnes ressources sont issus des structures ministérielles, des institutions de recherches, de la société civile et du secteur privé, concernés par la problématique des changements climatiques et le développement durable. La mission a relevé que l'approche participative et itérative préconisée par les lignes directrices a prévalu au cours de cette étape. Cela a été déterminant pour l'obtention et la qualité des résultats obtenus.

La mission d'évaluation a aussi apprécié positivement le fait que tous les aspects de mise en œuvre et de gestion du projet aient été préalablement discutés et validés par un comité national dénommé Comité Consultatif Local comprenant les représentants des principales structures ayant la charge du processus.

**Tableau 1 : implication des acteurs au cours des différentes étapes du PANA**

Étape du processus	Acteurs				
	Structures étatiques	Institution de recherche et/ou de formation	Société civile	Secteur privé	Partenaires au développement
Conception	oui	oui	oui	oui	oui
Mise en œuvre	oui	oui	oui	oui	oui
Comité de pilotage	oui	oui	oui	oui	oui
Vulgarisation	oui	oui	oui	oui	oui

### *L'appropriation nationale*

Comme indiqué plus haut, le processus d'élaboration du PANA au Niger a été conduit essentiellement par les acteurs nationaux aussi bien du niveau central que local sous la coordination du CNEDD et avec l'appui conseil permanent du PNUD/FEM.

Aussi, les relations du PANA avec les objectifs nationaux de développement sont considérées sous l'angle des liens existant entre les mesures d'adaptation identifiées dans le cadre du PANA et les priorités nationales de développement dégagées par la Stratégie de Réduction de la Pauvreté (SRP) et la Stratégie de Développement Rural (SDR).

Le Niger a élaboré une politique de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (SRP) en janvier 2002. C'est le cadre stratégique de référence dans lequel s'inscrivent toutes les actions de développement durable.

Les mesures d'adaptation identifiées dans le cadre du PANA sont conformes aux orientations de la SRP et la SDR, notamment en ce qui concerne la sécurité alimentaire, le renforcement des capacités, la maîtrise de l'eau, la lutte contre la désertification et la promotion des activités génératrices des revenus.

En effet l'objectif général assigné à la SDR qui est lui-même directement relié à l'objectif global de la SRP est de réduire l'incidence de la pauvreté rurale de 66% actuellement à 52% en 2015. Compte tenu des enjeux du développement rural identifiés, la SDR définit, pour atteindre cet objectif général, trois axes stratégiques :

- favoriser l'accès des ruraux aux opportunités économiques pour créer les conditions d'une croissance économique durable en milieu rural ;
- prévenir les risques, améliorer la sécurité alimentaire et gérer durablement les ressources naturelles pour sécuriser les conditions de vie des populations ;
- renforcer les capacités des institutions publiques et des organisations rurales pour améliorer la gestion du secteur rural.

On peut conclure que les activités proposées dans le cadre du PANA, par les communautés dans les secteurs concernés sont toutes conformes aux politiques des secteurs définies dans la SDR, avec cependant une prédominance du renforcement des capacités en matière d'adaptation orientés prioritairement vers le niveau local.

En conclusion de constatations faites, le PANA est pertinent dans le contexte Nigérien.

De plus, les mesures d'adaptation identifiées dans le cadre du PANA sont aussi en synergie avec les dispositions des trois conventions post Rio à savoir : la Convention sur la lutte Contre la Désertification (CCD), la Convention sur la Diversité Biologique (CDB) et la Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC).

### ***Durabilité / replicabilité***

La durabilité fait référence à la capacité du Niger à considérer le PANA comme un cadre national simplifié et directe de communication pour la diffusion d'informations sur les besoins urgents et immédiats en matière d'adaptation. Les services techniques concernés, le secrétariat permanent de la SDR doivent s'appropriier les résultats du projet en tant que outil opérationnel de mise en œuvre des actions en matière d'adaptation.

A priori, la durabilité des acquis du projet est une évidence au regard de l'approche participative utilisée dans le pilotage du processus et dans la conduite des études techniques sur la vulnérabilité. Les structures parties prenantes au processus et les acteurs individuels notamment les experts et les personnes ressources, constituent un potentiel pour pérenniser tous les acquis.

Dores et déjà, les résultats du projet ont servi de référence à bien d'autres actions des projets et structures techniques (PAC, PMF/FEM, SAP/GC, ZARESE etc.) vers les zones vulnérables autres que celles qui ont fait l'objet des études PANA.

### **5.2.Mise en oeuvre du projet:**

L'approche de mise en œuvre du PANA Niger a été participative et itérative conformément aux lignes directrices du LEG. Au cours de cette mise en œuvre, huit (8) résultats, concourant à l'atteinte de l'objectif de développement, étaient attendus.

A la date de l'évaluation, le niveau de réalisation de ces résultats est globalement satisfaisant (plus de 100% si on considère l'élaboration du projet pilote comme hors processus). La mission constate en effet l'effectivité de tous les organes prévus pour constituer le cadre institutionnel de mise en œuvre du projet (résultat 1). Les résultats attendus (2 à 6) ont fait l'objet de plusieurs études des consultants et des travaux par l'équipe d'experts.

La mission a noté avec satisfaction la disponibilité de tous les rapports correspondants. Cependant, il faut noter les échéances parfois courtes de certaines études. De même, certaines études ont été lancées simultanément. Cela a eu comme conséquence, la production, la diffusion et la validation des rapports parfois dans des délais serrés.

Les résultats 7 et 8 relatifs à l'élaboration et la vulgarisation du document PANA ont été aussi atteints dans les délais impartis. Le document est validé et transmis au Secrétariat de la CCNUCC et au PNUD/FEM. En plus de la large diffusion de plusieurs exemplaires aux niveaux des différents acteurs, une mission de vulgarisation a été organisée dans les huit (8) régions du pays. A ce niveau, malgré le nombre réduit des membres de la mission pour des questions de logistique et de calendrier, on peut estimer que l'objectif assigné à ladite mission a été atteint. En plus, un atelier d'information des partenaires techniques et financiers a été organisé. A ce niveau, la mission a relevé une faible participation de ces derniers, du fait des délais courts dans lesquels l'atelier a été organisé. Enfin, le PANA Niger a fait l'objet de trois points de presse au niveau de la télévision Nationale et un article dans le journal Quotidien Sahel.

Le dispositif de suivi a été assuré pour la partie nationale par la CTNCVC faisant office de Comité national de pilotage et en collaboration avec la tutelle et l'équipe du projet. Le projet a été supervisé de façon constante par le bureau PNUD Niamey au nom du PNUD/FEM. La mission a noté le concours et l'appui technique apporté par l'UNITAR et ENDA tiers Monde. Ce dispositif de suivi a été jugé globalement satisfaisant, même si on peut déplorer que le rapportage quotidien n'a pas été régulier du fait des délais relativement serrés impartis aux activités.

L'examen des différents rapports fait ressortir un décalage dans la mise en œuvre des activités (prévu pour démarrer en juillet 2004, le projet n'a été lancé qu'en décembre 2004). La mission a par ailleurs constaté que la méthode d'intervention utilisée par le projet est celle de l'approche participative qui situe les acteurs au centre des décisions. L'approche a permis une bonne collaboration entre les parties prenantes.

Les principaux résultats obtenus au cours de la mise en oeuvre peuvent être résumés dans le tableau 4 suivant :

**Tableau 2: récapitulatif des réalisations**

<b>Produits (P) escomptés et activités (A) prévues</b>	<b>Produits livrés/activités réalisées</b>	<b>Date de livraison et date de réalisation</b>
<b>P 1 : Mise en place du cadre institutionnel pour l'élaboration du PANA</b>	<b>Mise en place du cadre institutionnel pour l'élaboration du PANA</b>	<b>1<sup>er</sup> trimestre 2005</b>
<b>A1.1</b> : Identification de la structure servant de point focal du processus d'élaboration du PANA	Identification du CNEDD comme structure point focal	1 <sup>er</sup> trimestre 2004
<b>A1.2</b> : Mise en place de l'Unité de gestion du projet PANA (Coordinateur, assistant financier et un assistant administratif)	Recrutement de la coordinatrice Recrutement de la secrétaire Recrutement de l'assistant financier	décembre 2004 Janvier 2005 mars 2005
<b>A 1.3</b> : Établissement d'un Comité de pilotage du PANA	Commission technique sur les changements climatiques élargie au PNUD et à l'UG érigée en comité de pilotage	janvier 2005
<b>A 1.4</b> : Constitution des équipes de travail technique	Identification des experts	janvier 2005
<b>A 1.5</b> : Constitution des cercles de concertation avec les acteurs	Constitution cercles de consultation	décembre 2004
<b>A 1.6</b> : Organisation d'un séminaire de lancement du projet PANA	Organisation du séminaire de lancement	janvier 2005
<b>A1.7</b> : Actualisation du plan de travail	Actualisation du plan de travail	Organisé le 22 mars 2005

<b>A 1.8</b> : Atelier de renforcement des capacités sur l'adaptation	Atelier de renforcement des capacités en matière d'adaptation	Du 15 au 16 mars 2005
<b>A1.9</b> : Suivi –Évaluation	Suivi quotidien	continu
<b>P 2</b> : Synthèse des informations disponibles sur les effets néfastes des changements climatiques et des phénomènes extrêmes ainsi que sur les stratégies d'adaptation	Synthèse des informations disponibles sur les effets néfastes des changements climatiques et des phénomènes extrêmes ainsi que sur les stratégies d'adaptation.	Mai 2005
<b>A 2.1</b> : Collecte des informations et documents	Collecte des informations et documents	Mars 2005
<b>A 2.2</b> : Identification des informations manquant	Identification des informations manquant	Mars 2005
-	Vidéoconférence	9 mai 2005
<b>A 2.3</b> : Développement d'une grille d'analyse des informations	Développement d'une grille d'analyse des informations	Mai 2005
<b>A2.4</b> : Élaboration du document de synthèse des informations disponibles	Élaboration du document de synthèse des informations disponibles	Juin 2005
<b>P 3</b> : Évaluation concertée de la vulnérabilité aux changements climatiques et phénomènes extrêmes	Évaluation concertée de la vulnérabilité aux changements climatiques et phénomènes extrêmes	Juillet 2005
<b>A3.1</b> : Élaboration de critères d'évaluation de vulnérabilité	Élaboration de critères d'évaluation de vulnérabilité	Juillet 2005
<b>A 3.2</b> : Identification des phénomènes extrêmes	Identification des phénomènes extrêmes	Août 2005
<b>A3.3</b> : Identification des secteurs, communautés et régions vulnérables	Identification des secteurs, communautés et régions vulnérables	Juillet 2005
<b>A3.4</b> : Recherche concertée sur les effets	Mission de terrain pour concertation des acteurs sur les	Juillet 2005

néfastes des changements climatiques et des phénomènes extrêmes ainsi que des stratégies d'adaptation (ex : axes Tahoua-Agadez ; Maradi Zinder diffa ; Tilabery-Niamey-Dosso)	effets néfastes des changements climatiques et des phénomènes extrêmes ainsi que des stratégies d'adaptation (ex : axes Tahoua-Agadez ; Maradi Zinder diffa ; Tilabery-Niamey-Dosso)	
<b>A 3.5</b> : Élaboration du document de synthèse d'évaluation concertée de la vulnérabilité	Rapports de mission validées et Élaboration du document de synthèse d'évaluation concertée de la vulnérabilité sur la base des rapports de mission	août 2005
<b>P 4 : Identification des mesures d'adaptation</b>	<b>Identification des mesures d'adaptation</b>	<b>août 2005</b>
<b>A4.1</b> : Analyse des forces et faiblesses des mesures d'adaptation en cours	Validation de l'étude sur l'Analyse des forces et faiblesses des mesures d'adaptation en cours	15 août 2005
<b>A 4.2</b> : Identification des besoins d'adaptation et des contraintes	Validation de l'étude sur l'Identification des besoins d'adaptation et des contraintes	16 août 2005
<b>A 4.3</b> : Identification des mesures d'adaptation en fonction des besoins prioritaires	Validation de l'étude sur l'Identification des mesures d'adaptation en fonction des besoins prioritaires	17 août 2005
<b>A 4.4</b> : Développement des synergies avec les autres conventions, politiques, programmes et projets	Validation de l'étude sur le Développement des synergies avec les autres conventions, politiques, programmes et projets	18 août 2005
<b>A 4.5</b> : Élaboration du document de synthèse sur les mesures d'adaptation	Validation de l'étude sur l'Élaboration du document de synthèse sur les mesures d'adaptation	19 août 2005
<b>P 5 : Identification des critères de sélection et classement par ordre de priorité des activités d'adaptation aux changements climatiques</b>	<b>Identification des critères de sélection et classement par ordre de priorité des activités d'adaptation aux changements climatiques</b>	Septembre 2005
<b>A5.1</b> : Revue et évaluation des critères utilisés dans le pays	Revue et évaluation des critères utilisés dans le pays	Septembre 2005

A 5.2 Atelier formation	Organisation de l'atelier de formation sur l'élaboration des critères	Septembre 2005
Activité 5.3 : Établissement des critères de sélection	Établissement des critères de sélection	Septembre 2005
A5.4 : Concertation avec les cercles de concertation	Exécuté	-
A 5.5 : Élaboration de la grille de critères de sélection	Élaboration de la grille de critères de sélection	-
<b>P 6 : Élaboration de propositions d'activités prioritaires</b>	<b>14 fiches de projet ont été élaborées</b>	-
A 6.1 : Classement des activités d'adaptation selon les critères établis	Les activités ont été classées	Octobre 2005
A 6.2 : Validation des activités prioritaires par les cercles de concertation et les communautés	Activités réalisées au cours d'une mission terrain	Octobre 2005
A 6.3 : Élaboration d'un portefeuille d'activités prioritaires d'adaptation	Identification des 14 fiches	Octobre 2005
<b>P 7 : Élaboration du document PANA</b>	<b>Document PANA disponible</b>	<b>Juillet 2006</b>
A7.1 : Mise en place d'un comité de rédaction du document PANA		Novembre 2005
A 7.2 : Élaboration du canevas détaillé du document		Novembre 2005
A 7.3 : Rédaction du draft de document PANA	Draft	Décembre 2005
A 7.4 : Revue du draft par le Comité directeur élargi aux équipes de travail technique	Révision draft	Décembre 2005
A 7.5 : Organisation d'une concertation nationale sur le draft révisé du document	-	Janvier 2006

PANA		
A 7.6 : Élaboration de la version finale du document PANA	-	Février 2006
A 7.7 : Approbation du document PANA par le Gouvernement	Cette activité a consisté à faire l'articulation du PANA qui est un éléments du PNEDD avec la SDR et au delà la SRP.	-
<b>P8 : Diffusion du document PANA</b>	<b>Vulgarisation du document du PANA</b>	<b>Avril à juin 2006</b>
A 8.1 : Élaboration d'une note de synthèse pour les décideurs et partenaires au développement	Rencontre avec les partenaires techniques et financiers	Avril 2006
Ac8.2 : Traduction du document PANA en anglais	Traduction du document	Juin 2006
A 8.3 : Soumission du mai 2006 PANA au Secrétariat de la CCNUCC	PANA soumis	Août 2006
A 8.4 : Dialogue politique avec les décideurs les parlementaires OI, Organisme Coop.bilatérale	Atelier	Mai 2006
A 8.5 : Réunion de concertation avec les mass media	-	Juin 2006
A 8.6 : Réunion de concertation avec les ONG et la société civile	-	Juin 2006
A 8.7 : Élaboration des supports de vulgarisation du PANA	Préparation mission vulgarisation	Mai 2006
A 8.8 : Présentation des résultats dans les régions et communautés vulnérables	Mission de vulgarisation	Juin 2006

### 5.3. Gestion du projet

La mission a noté que l'utilisation des nouvelles technologies de l'information et de la communication a joué un rôle primordial dans la mise en œuvre du projet. En effet, ces outils ont permis un gain appréciable de temps. Ainsi, les partenaires extérieurs (Secrétariat de la convention, la coordination régionale à Dakar, l'UNITAR, ENDA tiers monde), le chargé du projet au niveau du PNUD et la Coordination du projet ont établi une relation de travail efficace grâce à l'utilisation de la messagerie électronique dans le cadre de la mise en œuvre du projet notamment au niveau suivi. En outre une vidéoconférence a été organisée entre la composante nationale, régionale et internationale.

Le Gouvernement à travers ses services de l'Administration territoriale et techniques, a satisfait à ses engagements contractuels. En effet, le CNP composé majoritairement des représentants des ministères techniques impliqués, des institutions de recherche et de formation de l'État, ont été très actifs dans la conduite du processus. Ils se sont donc fortement impliqués au bénéfice du projet.

Le FEM a satisfait à ses engagements tant que mécanisme financier de la convention en octroyant au projet les ressources financières nécessaires à l'élaboration du PANA. Le PNUD en tant qu'Agence d'Exécution, à travers son Point Focal FEM du bureau de Niamey, la Coordination Régionale et l'Unité Changements Climatique au siège du PNUD/FEM a constamment œuvré à la réussite du projet en promulguant des appuis conseils tout au long du processus.

Dans le contexte de l'approche participative, les populations des zones du projet ont été placées au centre des décisions. L'implication a été plus effective à l'occasion des missions de terrain. La mission constate que cette phase de préparation du PANA ne prévoit aucune contribution (en nature ou en espèce) des communautés. Toutefois, il faut noter que leur participation aux résultats du projet a surtout consisté à leur engagement dans la mise en œuvre des actions prioritaires consignées dans le PANA qu'elles ont proposées.

Le financement du projet est essentiellement constitué de l'apport du FEM : 200.000 \$ US et celui du Gouvernement : 20.000 \$ US. Cette participation se résume à la mise à disposition des locaux, les charges de fonctionnement de l'unité de gestion du projet et aussi la participation des cadres techniques nationaux. Ce montant est réparti comme indiqué dans le tableau 2 ci-après.

Tableau 3 : Consommation budgétaire par activités

Résultats	Activités	Montants prévus (\$)	Montants consommés (\$)
R1: Mise en place du cadre institutionnel pour l'élaboration du PANA	1. Identification de la structure servant de point focal du processus d'élaboration du PANA ;	-	
	2. Activité 1.2 : Mise en place de l'Unité de gestion du projet PANA (Coordinateur, assistant financier et un assistant administratif) ;	57.800	42.920
	3. Établissement d'un Comité de pilotage du PANA ;	-	
	4. Constitution des équipes de travail technique ;	-	1.738
	5. Constitution des cercles de concertation avec les acteurs	-	
	6. Organisation d'un séminaire de lancement du projet PANA	8.000	7.152
	7. Actualisation du plan de travail		
	8. Atelier de renforcement des capacités sur l'adaptation	10.000	7.754
	9. Suivi -Évaluation		

R2 : Synthèse des informations disponibles sur les effets néfastes des changements climatiques et des phénomènes extrêmes ainsi que sur les stratégies d'adaptation	1. Collecte des informations et documents	850	1.580
	2. Identification des informations manquantes		
	3. Développement d'une grille d'analyse des informations	1.700	1.062
	4. Élaboration du document de synthèse des informations disponibles	1.700	1.642
		3.400	1.932
R3 : Évaluation concertée de la vulnérabilité aux changements climatiques et phénomènes extrêmes	1. Élaboration de critères d'évaluation de vulnérabilité	1.700	2.160
	2. Identification des phénomènes extrêmes		
	3. Identification des secteurs, communautés, régions vulnérables	850	1.089
	4. Recherche concertée sur les effets néfastes des changements climatiques et des phénomènes extrêmes ainsi que des stratégies d'adaptation (ex : axes Tahoua-Agadez ; Maradi-Zinder-Diffa ; Tilabery-Niamey-Dosso)	2.125	2.153
	5. Élaboration du document de synthèse d'évaluation concertée de la vulnérabilité	30.900	19.043
		3.400	2.160

R4 : Identification des mesures d'adaptation	1. Analyse des forces et faiblesses des mesures d'adaptation en cours	3.400	2.160
	2. Identification des besoins d'adaptation et des contraintes	3.400	2.160
	3. Identification des mesures d'adaptation en fonction des besoins prioritaires	3.400	2.160
	4. Développement des synergies avec les autres conventions, politiques, programmes et projets	3.400	2.160
	5. Élaboration du document de synthèse sur les mesures d'adaptation	3.400	2.160
		-	1.980
<b>R5 : Identification des critères de sélection et classement par ordre de priorité des activités d'adaptation aux changements climatiques</b>	1. Revue et évaluation des critères utilisés dans le pays	850	842
	2. Atelier d'élaboration des critères et de formulation de projets d'adaptation	10.000	4.962
	3. Établissement des critères de sélection		
	4. Concertation avec les cercles de concertation	425	

	5. Élaboration de la grille de critères de sélection	5.300 425	7.892
<b>R6 : Élaboration de propositions d'activités prioritaires</b>	1. Classement des activités d'adaptation selon les critères établis 2. Validation des activités prioritaires par les cercles de concertation et les communautés 3. Élaboration d'un portefeuille d'activités prioritaires d'adaptation	1.700 5.300 3.400	2.160
<b>R7 : Élaboration du document PANA</b>	1. Mise en place d'un comité de rédaction du document PANA 2. Élaboration du canevas détaillé du document 3. Rédaction du draft de document PANA 4. Revue du draft par le Comité directeur élargi aux équipes de travail technique et par un expert international 5. Organisation d'une concertation nationale sur le draft révisé du document PANA 6. Activité 7.6 : Élaboration de la version finale du document PANA	- 425 3.400 2.200 8.000	16.356

	7. Approbation du document PANA par le Gouvernement	500	
<b>R8 : Diffusion du document PANA</b>	1. Élaboration d'une note de synthèse pour les décideurs et partenaires au développement	-	
	2. Traduction du document PANA en anglais		
	3. Soumission du document PANA au Secrétariat de la CCNUCC	4.000	2.554
	4. Dialogue politique	-	
	5. Réunion de concertation avec les mass media	500	
	6. Réunion de concertation avec les ONG et la société civile	500	
	7. Élaboration des supports de vulgarisation du PANA	500	8.354
	8. Présentation des résultats dans les régions et communautés vulnérables	5.000	
		8.150	

La gestion financière :

Un audit des comptes du projet a été réalisé par un cabinet burkinabais dénommé CGIC-Afrique sur la période allant de décembre 2004 à décembre 2005. Le champ d'application de l'audit est limité aux dépenses de l'agent d'exécution comprenant tous les décaissements dont la liste figure dans les rapports financiers trimestriels présentés par l'agent d'exécution et les paiements directs effectués par le PNUD à la demande de ce dernier. L'audit a révélé que le rapport de prestation combinée (CDR) présente fidèlement dans tous ses aspects significatifs, les dépenses en liquide du projet conformément aux règles de comptabilité du PNUD.

Les principales défaillances soulignées par l'audit sont :

l'insuffisance du circuit d'échange d'informations financières et comptables entre le PNUD et l'UGP ;

la formation insuffisante du personnel du projet sur l'utilisation de l'ATLAS ;

le déblocage tardif des fonds nécessaires au démarrage des activités du projet.

Les données présentées dans le tableau 3 suivant montre que le processus PANA a été conduit de manière efficiente.

**Tableau 4 :** Réalisations financières par poste de dépenses.

Catégories de dépenses	Montants prévus (\$ US)	Montants consommés (\$ US)	% de réalisation
Équipements matériels divers	15.000	9.435	62,9
Personnel (y compris la secrétaire stagiaire)	37.800	42.920	113,54
Consultations / missions	97.600	87.398	89,55
Formations/ateliers	37.600	36.477	97,01
Divers (frais bancaires, reproduction documents, etc.)	12.000	23.740	197,83
Total	200.000	200.000	100

Prestations de services/consultations

La mission a constaté que l'approche « faire faire » a été privilégiée dans la mise en œuvre des activités. Toutes les études thématiques ont été réalisées en majorité par des consultants nationaux. La mission d'évaluation considère que tous les prestataires ont globalement honoré leurs engagements contractuels. Cependant, ces derniers ont déploré certaines habitudes à lancer plusieurs études à la fois et à précipiter les consultants à déposer leurs rapports.

L'audit financier réalisé a souligné que le projet a été géré conformément aux procédures administratives et comptables du PNUD.

Le processus d'élaboration du PANA Niger a permis de renforcer les capacités des différents acteurs grâce aux ateliers organisés dans ce sens, mais aussi par la compilation, la production et la diffusion d'informations scientifiques et techniques. Ce projet a en outre permis une redynamisation du comité nationale sur les changements et variabilités climatiques. Ces éléments constituent un impact important du processus PANA au Niger.

### Appréciation globale du projet

Mise en forme : Puces et numéros

La mission a rencontré au total 20 personnes (voir liste en annexe). Le tableau 6 donne un récapitulatif de leurs appréciations sur le projet.

**Tableau 5** : Appréciation globale du projet par les acteurs

	<b>Très satisfaisant</b>	<b>Satisfaisant</b>	<b>Moyennement satisfaisant</b>	<b>Pas satisfaisant</b>
Conception du projet	15	5	-	-
Mise en œuvre	8	10	2	-
Objectifs / résultats	14	6	-	-
Suivi-évaluation	7	7	6	
Gestion/coordination	7	9	3	1

NB : les chiffres indiquent le nombre d'acteurs sur les 20 rencontrés.

Sur la base des appréciations des acteurs et en pondérant ces notations comme suit 3 points pour Très Satisfaisant, 2 points pour Satisfaisant, 1 point pour Moyennement Satisfaisant et 0 point pour Pas satisfaisant, on en déduit que :

La conception du projet a été très satisfaisant, la mise en œuvre satisfaisant, l'atteinte des objectifs et résultats très satisfaisant, le suivi et la gestion du projet satisfaisant.

## 6. Recommandations

Au regard des constats et conclusions auxquels elle a abouti, la mission fait les recommandations suivantes :

### Dans le court terme et en vue d'une appropriation effective du PANA et son inscription dans la durée

#### A l'endroit du CNEDD

- Dans le souci de renforcer l'appropriation nationale du document PANA élaboré, la mission recommande au CNEDD de faire de la vulgarisation du PANA, un processus continu. La dynamique de concertation de tous les acteurs partis au processus initié au début du projet doit être maintenue et consolidée. Cela permettra de pérenniser et de renforcer les acquis et inscrire ces derniers dans la durée. Afin de permettre cette vulgarisation au niveau régional et local, il y a lieu de redynamiser les organes déconcentrés, notamment les CREDD et les CSREDD en les dotant des moyens conséquents pour servir de relais. Supprimé : s
- Etant entendu que le PANA est un outil opérationnel de mise en œuvre de la SDR dans le domaine spécifique de l'adaptation aux changements climatiques, la mission d'évaluation recommande au CNEDD d'œuvrer davantage pour l'appropriation du PANA au plus haut niveau de décision et par les organes déconcentrés du Secrétariat Permanent de la SDR et sa prise en compte dans le processus de planification et programmation des activités entrant dans le cadre de la mise en œuvre de la SDR.
- La mission recommande au CNEDD de capitaliser les acquis du PANA notamment les données et informations produites et cela à travers la cellule chargée de suivi et évaluation. Il faut s'assurer que les responsables de ladite cellule aient les ressources suffisantes pour accomplir cette tâche. Par ailleurs, il serait souhaitable que certaines de ces informations soient postées sur le site web du CNEDD ; Supprimé : mises
- Il convient aussi d'affiner les options prioritaires identifiées et constituer une banque de projets bien ficelés en matière d'adaptation aux changements climatiques.

#### A l'endroit des structures techniques

- Pour s'assurer de la prise en compte de tous les secteurs identifiés comme vulnérables, la mission d'évaluation recommande que les ministères

techniques soient responsabilisés dans la mise en œuvre de leurs volets respectifs.

- La programmation physique et budgétaire des actions par les ministères sectoriels doit être coordonnée afin de garantir une plus grande synergie. De même, cette démarche pourrait être appliquée en partenariat avec les acteurs de la société civile et du secteur privé.
- Tenant compte des capacités financières limitées du pays pour les actions d'adaptation, la vulnérabilité quasi généralisée et la dimension des mesures d'adaptation qu'elle impose au pays, la mission d'évaluation recommande l'organisation d'une mini table ronde des partenaires techniques et financiers pour permettre une meilleure mobilisation des ressources nécessaires pour la mise en œuvre du PANA.

## 7. Leçons apprises

L'une des principales leçons qu'on peut tirer du projet est que : La prise en considération des acteurs et leur implication effective (participative), dans la mise en œuvre d'un projet, sont les éléments déterminants de la réussite du dit projet. L'organisation, la structuration des acteurs et surtout leur considération comme des partenaires à part entière, permettent une mobilisation effective, élément clé de la réussite d'un projet.

L'autre leçon liée à la première est que la réussite d'un projet est possible même avec des moyens financiers et un emploi du temps serré à condition de mobiliser les acteurs par un processus participatif.

Enfin, l'internalisation des outils de mise en œuvre d'un processus, garantit sa répliquabilité et sa durabilité.

## **8 Annexes**

### **8. 1. Termes de référence**

#### **INTRODUCTION**

La préparation du PANA s'inscrit dans le cadre de la décision 28/CP.7, UNCCNCC, conformément aux lignes directrices élaborées par le Groupe d'experts des Pays les Moins Avancés (PMA). L'objectif de développement du PANA est de contribuer à atténuer les effets néfastes des changements climatiques sur les populations les plus vulnérables, dans la perspective d'un développement durable et de lutte contre la pauvreté au Niger.

Pour réaliser cet objectif, le PANA vise à (i) identifier des actions prioritaires concertées et intégrées, se fondant sur les besoins urgents et immédiats d'adaptation aux effets néfastes des changements climatiques (ii) assurer une diffusion large des activités d'adaptation auprès des partenaires, acteurs et bénéficiaires (iii) renforcer les capacités d'adaptation des communautés affectées dans les zones vulnérables (iv) développer les synergies entre les différents cadres stratégiques en matière d'adaptation aux changements climatiques (v) aider à la préparation de la seconde communication nationale.

Le Niger, pays sahélien enclavé de l'Afrique de l'Ouest, est considéré parmi les Pays les Moins Avancés (PMA) qui a ratifié la Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC) le 25 juillet 1995. Dans ce cadre, il a bénéficié d'un soutien financier du Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM) pour préparer sa communication nationale initiale. Ce document a été soumis au Secrétariat de la CCNUCC en novembre 2000. Des études de vulnérabilité et d'adaptation ont été réalisées dans les secteurs prioritaires tels que les ressources en eau, l'agriculture, l'élevage, la santé, la foresterie, la faune et pêche et les zones humides. Les études de base pour la préparation de la Communication Nationale ont été réalisées de 1998 à 2000 par une équipe de 25 experts nationaux formés, sous la supervision du CNEDD, de la Commission Technique sur les Changements et Variabilités climatiques et la coordination du projet PNUD/FEM/NER/97 « Changements Climatiques ».

La stratégie nationale en matière de changements et variabilité climatiques a pour objectif général de contribuer à la stabilisation des gaz à effet de serre dans l'atmosphère à un niveau qui empêche toute perturbation anthropique dangereuse du système climatique. De manière précise, la stratégie a proposé un certain nombre d'orientations stratégiques, de mesures et d'actions à entreprendre pour non seulement limiter les émissions des gaz à effet de serre dans les secteurs les plus émetteurs qui sont ceux de changements d'affectation des terres et foresterie, de l'agriculture, de l'élevage et de l'énergie, mais aussi pour s'adapter aux effets néfastes des changements climatiques dans les domaines des ressources en eau, de l'agriculture, de l'élevage, de la foresterie, de la faune/pêche, des zones humides et de la santé.

Le choix de ces secteurs est motivé non seulement par leur contribution appréciable à l'économie nationale, mais aussi par leur importance vitale pour le développement socio-économique du pays et leur vulnérabilité aux changements climatiques.

Le développement durable du Niger reste fortement contrarié par des conditions géoclimatiques défavorables et des facteurs liés à l'instabilité des marchés internationaux (contraction de la production d'uranium en valeur) et au poids de la dette. En effet, les ¾ du territoire sont désertiques et le capital de ressources naturelles est fortement soumis à une dégradation accélérée liée aux effets du climat et aux activités humaines. L'aridité du climat, avec des précipitations moyennes annuelles moins 50 mm au Nord à environ 700 mm dans la zone la plus arrosée, ajoutée à leur variabilité spatio-temporelle et inter-annuelle, contribue largement à la baisse des productions agro-sylvo-pastorales et à la paupérisation des populations. La péjoration climatique s'est traduite par des modifications profondes du couvert végétal, du patrimoine faunique et halieutique, le développement des érosions hydrique et éolienne, avec une perte des terres fertiles, l'assèchement total ou partiel des cours d'eau et plans d'eau, ainsi que leur ensablement.

Des initiatives ont été entreprises par les services de l'Etat, les ONG et les communautés de base, pour faire face à ces phénomènes, dans la perspective d'une gestion durable des ressources naturelles et de la lutte contre la pauvreté. Les plans et politiques élaborés dans le cadre des conventions de Rio viennent renforcer ces interventions. Aussi, les études de vulnérabilité et d'adaptation réalisées constituent une étape dans le processus d'évaluation systématique de la vulnérabilité de certains secteurs aux changements climatiques et d'élaboration de stratégies d'adaptation, prenant en compte les interventions en cours.

La nécessité d'une coordination s'impose, si l'on sait que les cadres stratégiques sont conçus, avec des objectifs bien ciblés, occultant le plus souvent les synergies intersectorielles. En outre, les interventions sur le terrain sont conduites de façon isolée, dans des zones ciblées, avec une démultiplication limitée des résultats. La création du Conseil National de l'Environnement pour un Développement Durable (CNEDD) dont la tâche prioritaire fut l'élaboration d'un Plan National de l'Environnement pour un Développement Durable (PNEDD), le lancement a été fait en mai 1995.

Le PNEDD adopté par le Gouvernement, est le cadre d'inspiration de toutes les politiques en matière d'environnement et de développement durable, dont la mise en œuvre est coordonnée par le Conseil National de l'Environnement pour un Développement Durable (CNEDD) placé sous la tutelle du Cabinet du Premier Ministre.

Ce conseil, créé en janvier 1996 est chargé de la coordination et du suivi de la politique nationale de l'environnement et du développement durable. Il est doté d'un secrétariat appuyé par des commissions techniques. Au niveau régional il est relayé par les Conseils Régionaux de l'Environnement pour un Développement Durable.

Des commissions techniques ont été mises en place pour appuyer le CNEDD dans l'accomplissement de sa mission. C'est le cas de la commission technique sur les Changements et variabilités Climatiques (CTCVC), créée en 1997 et composée des représentants des services publics et des organismes parapublics, des organisations non gouvernementales, des institutions de recherche et du milieu universitaire, de la société civile et du secteur privé. Elle a pour mission d'appuyer le Secrétariat Exécutif du Conseil National de l'Environnement pour un Développement Durable (SE/CNEDD), dans l'élaboration et la mise en œuvre du Programme Changements et Variabilités Climatiques, un des six programmes prioritaires du PNEDD dont un des objectifs majeurs est la mise en œuvre des dispositions de la CCNUCC au plan national. Le PANA s'inscrit dans le cadre de ce programme.

C'est sous la supervision de la Commission Technique sur les Changements et Variabilités Climatiques que le Niger a élaboré sa Première Communication Nationale et sa Stratégie nationale et Plan d'Action en matière de changements et variabilités climatiques grâce à l'appui du projet PNUD/FEM/NER/97/G33 Changements Climatiques financé par le fonds pour l'Environnement Mondial (FEM).

Ainsi l'environnement institutionnel reste favorable pour la mise en œuvre de projets participatifs, eu égard aux relations de synergie et de complémentarité satisfaisantes entre les institutions de l'État, les ONGs et les Associations de base. Ces organisations de la société civile disposent d'un capital d'expertise en termes d'animation, de sensibilisation et de mise en œuvre d'activités de développement durable. Elles ont participé à plusieurs exercices d'élaboration de politiques nationales et de cadres stratégiques.

Outre, cette volonté politique de l'État, traduite dans les différents plans et programmes nationaux, le Niger a souscrit à la plupart des conventions internationales sur l'environnement dans l'esprit de l'Agenda 21 (diversité biologique, désertification, changements climatiques, convention RAMSAR, protection des espèces migratoires) et a adhéré aux objectifs de développement du millénaire, en vue d'un développement durable et de la réduction de la pauvreté. Plusieurs documents de stratégies et politiques ont été soit élaborés et mis en œuvre, soit en cours d'élaboration dont certains ont bénéficié de l'appui du PNUD/FEM.

L'élaboration du PANA offre une opportunité pour prendre en considération ces différents plans et de capitaliser les expériences de terrain développées par ou avec les communautés de base, pour asseoir un véritable développement durable. Il s'agira d'identifier les activités prioritaires et urgentes d'adaptation devant permettre aux populations les plus affectées et dans les zones les plus vulnérables de développer une capacité d'adaptation aux effets néfastes des changements climatiques.

Aussi les résultats des travaux et projets déjà exécutés et en cours d'élaboration seront aussi utilisés dans le processus de la préparation du PANA. Il s'agit notamment des auto évaluations des capacités nationales à renforcer pour la gestion de l'environnement, de la Stratégie Nationale sur les Changements Climatiques et son plan d'action, du Programme

Énergie et Développement Durable, de la deuxième Communication Nationale sur les Changements Climatiques.

Au plan régional, le Niger est impliqué dans un projet d'appui aux capacités d'adaptation du Sahel aux changements climatiques. Ce projet est mis en œuvre par le Centre Agrhymet/CILSS avec l'appui de l'ACDI. En plus de ce projet régional, le Centre Agrhymet travaille sur un Projet d'Alerte Précoce et Prévision des Productions Agricoles.

Ces actions du CILSS qui s'inscrivent dans le cadre de la lutte contre la sécheresse et la désertification renforceront les activités prioritaires qui seront définies dans le PANA.

## *II. OBJECTIFS DE L'ÉVALUATION*

Conformément aux procédures de gestion de programme et projet PNUD, dans le cadre de l'Exécution Nationale, le PNUD en collaboration avec le CNEDD, envisage l'évaluation finale du projet PANA. Cette évaluation fait partie des activités à conduire dans le cadre de la mise en œuvre du projet. Elle a pour objectif principal de vérifier si les activités prévues dans le cadre du projet ont été effectivement réalisées et les résultats attendus ont été atteints. L'évaluation vise aussi à relever les acquis et les insuffisances/contraintes survenus dans la mise en œuvre du projet et quelles sont les mesures correctives utilisées. Les principaux acteurs de l'évaluation comprennent les structures étatiques représentées par le comité de pilotage, les institutions en charge de la mise en œuvre du projet, les ONG et association, les communautés locales et les institutions partenaires notamment le PNUD.

## *III. RESULTATS ATTENDUS*

Le principal résultat attendu de l'évaluation est le rapport de l'évaluation finale. Ce rapport comprendra aussi les constats faits par les experts lors de la conduite de l'évaluation.

Le rapport de l'évaluation finale (d'environ 50 pages) comprendra au moins les parties suivantes :

1. Résumé exécutif
2. Une introduction
3. Le projet et le contexte de son développement
4. Constats et conclusions
  - 4.1 Formulation du projet
  - 4.2 La mise en oeuvre du projet
  - 4.3 Les résultants obtenus par le projet
5. Recommendations
6. Leçons apprises
7. Annexes

Le rapport d'environ 50 pages sera soumis au bureau du PNUD Niger qui le transmettra aux principales parties concernées pour commentaires.

S'il y'a discordance entre les parties sur les constats et les avis des experts, cela doit être consigné dans un rapport annexé au rapport final.

#### *IV. METHODOLOGIE DE EVALUATION*

L'équipe retenue pour conduire l'évaluation présentera aux parties prenantes leur méthodologie qui comprendra au moins:

- § Une revue documentaire conformément à la liste annexée au TDR;
- § Interviews
- § Visites de Terrain
- § Questionnaires
- § Méthodes participatives de collecte et d'analyse de données.

#### *V. EQUIPE DE L'EVALUATION*

- § L'évaluation sera conduite par deux experts **constitués en une équipe** et comprenant:
  - Un Spécialiste de haut niveau ayant une grande expérience en évaluation des projets et en changements climatiques, chef de mission;
  - Un environnementaliste, avec une expérience dans le domaine de l'évaluation des projets de développement.

#### **VI. Arrangement de mise en oeuvre de la mission**

- § Le PNUD Niger assure la coordination de l'évaluation et est responsable en collaboration avec le CNEDD du recrutement des experts ainsi que la gestion de leur contrat. Il assurera la prise en compte par les consultants des commentaires des différentes parties pour l'élaboration du rapport finale.
- § Le CNEDD à travers la Coordination du projet guidera l'équipe des consultants dans la rencontre des partenaires et la mission terrain. Il fournira aux consultants toute la documentation souhaitée. Il sera en charge de l'organisation de la réunion de validation du rapport d'évaluation et de la réunion tripartite finale.
- § Calendrier de la mission: il sera affiné par les consultants et comprendra entres autres:
  - § Prise de contact entre les consultants, le PNUD et le CNEDD pour une meilleure compréhension de la mission ;
  - § La revue documentaire;
  - § Visite de terrain ;
  - § Questionnaires ou interview selon la méthodologie adoptée par les consultants ;
  - § Restitutions des premiers éléments au PNUD et au CNEDD;
  - § Rédaction du rapport provisoire d'évaluation finale ;
  - § Transmission du rapport provisoire aux différents acteurs et organisation d'une réunion de validation ;
  - § Élaboration du 2<sup>ème</sup> rapport provisoire de l'évaluation ;
  - § Tenue de la réunion tripartite finale du projet ;

- § Élaboration du rapport de la tripartite et du rapport finale de l'évaluation ;
- § Multiplication et diffusion du Rapport.

§ Moyens matériels: Le CNEDD en accord avec le PNUD mettra à la disposition des consultants les moyens nécessaires pour leur mission.

#### *VII. Portée de l'évaluation.*

L'évaluation portera sur les éléments indiqués au niveau de la partie III. Cependant l'équipe d'évaluation doit aussi faire une analyse de la mise en œuvre du projet afin de la placer dans le contexte global des initiatives globales de développement au Niger et des initiatives similaires ou complémentaire au plan national (Contribution au CPAP, à l'UNDAF, Gestion des Crises, etc.), régionales et internationales. L'équipe d'évaluation portera aussi toute autre analyse dont elle estime être pertinente.

Dans tous les cas les points suivants doivent être présentés :

#### **1. Résumé Exécutif**

- Brève description du projet
- Contexte et but de l'évaluation
- Principales conclusions, recommandations et leçons tirées.

#### **2. Introduction**

- But de l'évaluation
- Principaux éléments traités
- Méthodologie utilisée
- Structure de l'évaluation

#### **3. Le Projet et son contexte de développement**

- Démarrage du projet et sa durée
- Les problèmes que le projet devrait s'attaquer
- Objectifs immédiats et de développement du projet
- Principaux acteurs
- Résultats attendus

#### **4. Constats et conclusions**

En plus de l'analyse descriptive, tous les éléments suivi de (P) doivent être pondérés en suivants les subdivisions suivantes: Très Satisfaisant; Satisfaisant; Moyen, et Pas Satisfaisant.

#### **4.1. Formulation du Projet**

Conceptualisation/Design (P). Ceci devrait évaluer l'approche utilisée dans la conception et une appréciation de la convenance de la conceptualisation de problème et même si la stratégie d'interposition choisie a ressorti les causes fondamentales et les principales menaces dans la zone du projet. Il devrait également inclure une évaluation du cadre logique même si les différents

composants et activités de projet proposés pour atteindre l'objectif étaient appropriés, viables et ont répondu aux arrangements institutionnels, légaux et de normalisation contextuels du projet. Il devrait également évaluer les indicateurs définis pour la conduite de l'exécution et la mesure de l'accomplissement même si des leçons d'autres projets appropriés (par exemple, même domaine focal) ont été incorporées à la conception de projet.

- § L'appropriation nationale : \_\_\_\_\_ Évalue le point auquel l'idée du projet/conceptualisation a tiré son origine dans des programmes de développement nationaux, sectoriels et se focalise sur des intérêts nationaux environnementaux et de développement.
- § La participation de partie prenante (r) évalue la diffusion de l'information, la consultation, et la participation de " partie prenante " aux étapes de conception.
- § Approche de reproductivité. Détermine les manières dont des leçons et des expériences tirées du projet ont été/sont répliquées ou utilisées dans la conception et l'exécution d'autres projets (ceci relève également des pratiques courantes entreprises pendant l'exécution).
- § D'autres aspects à évaluer dans l'examen des approches de formulation de projet peuvent être la comparaison de l'avantage du PNUD comme Agent d'Exécution du projet; la considération des liens entre les projets et d'autres interventions dans le domaine et la définition des arrangements clairs et appropriés de gestion à l'étape de conception.

#### **4.2. Mise en oeuvre du projet:**

Approche de mise en oeuvre (R). ceci doit inclure l'évaluation des aspects suivants:

- (i) L'utilisation du cadre logique comme outil de gestion pendant l'exécution et de tous les changements y apportés comme réponse aux changements de conditions et/ou feedback à partir des activités de Suivi et Evaluation s'il y a lieu.
- (ii) D'autres éléments qui indiquent la gestion adaptative tel que des plans de travail complets et réalistes habituellement développés qui reflètent la gestion adaptative et/ou des changements dans les arrangements de gestion pour augmenter l'efficacité de l'exécution.
- (iii) L'utilisation/établissement des technologies d'information électronique du projet pour soutenir l'exécution, la participation et la surveillance, aussi bien que d'autres activités de projet.
- (iv) Les rapports opérationnels généraux entre les institutions impliquées et d'autres et comment ces rapports ont contribué à l'exécution et à l'accomplissement efficaces des objectifs de projet.

(v) Les capacités techniques associées au projet et leur rôle dans le développement, la gestion et l'accomplissements de projet.

Suivi et évaluation (r). Y compris une évaluation de savoir si il y a eu respect adéquat et périodique des activités pendant l'exécution pour établir le point auquel les intrants, programme d'activités, d'autres actions et résultats sont exécutés selon les prévisions; si des évaluations formelles ont été tenues et si une mesure a été prise sur les résultats de ces rapports de suivi et évaluation.

Participation de parties prenantes (r). Ceci devrait inclure des évaluations des mécanismes pour la diffusion de l'information dans l'exécution de projet et l'ampleur de la participation de partie prenante dans la gestion, soulignant ce qui suit:

(i) La production et la diffusion d'information produite par le projet.

(ii) Utilisateurs locaux de ressources et participation d'O.N.G dans l'exécution et la prise de décision de projet et une analyse des forces et des faiblesses de l'approche adoptée par le projet.

(iii) le développement de partenariat et la collaboration avec les structures nationales et internationales et les impacts de ce partenariat sur la mise en œuvre du projet.

(iv) l'implication des institutions gouvernementales dans l'exécution du projet, l'ampleur de l'appui du gouvernement au projet.

Plan de financement y compris:

(i) le coût réel du projet par objectif, résultats et activités

(ii) la rentabilité financière de l'accomplissement du projet

(iii) Gestion financière ( y compris les décaissement)

(iv) Co-financement <sup>1</sup>

Durabilité. A quel point les bénéfices du projet seront continus, dans ou en dehors du projet, après sa durée de vie. Les facteurs appropriés incluent par exemple: développement d'une stratégie de durabilité, établissement des instruments et des mécanismes financiers et économiques, diffusion des objectifs de projet dans l'économie ou des activités de production communautaire.

Modalités d'exécution et de mise en oeuvre. Ceci devrait considérer l'efficacité des contreparties du PNUD et la participation d'unité de coordination de projet dans le

---

<sup>1</sup> Please see guidelines at the end of Annex 1 of these TORs for reporting of co-financing

choix, le recrutement, l'attribution des experts, les consultants et le personnel comme contrepartie nationale dans la définition des tâches et les responsabilités; quantité, qualité et disponibilité des intrants pour le projet en ce qui concerne des responsabilités d'exécution, établissement de la législation nécessaire et dispositions budgétaires et points auxquels ceux-ci ont pu avoir affecté l'exécution et la durabilité du projet; qualité et disponibilité des intrants par le PNUD et la contrepartie du Gouvernement et d'autres parties responsables de fournir des intrants au projet, et le point auquel ceci a pu avoir affecté l'exécution du projet.

#### 4.3. Résultats:

- atteinte des résultats / accomplissement des objectifs (r): Y compris une description *et une estimation* du point auquel les objectifs du projet (environnementaux et de développement) sont atteints en employant les indicateurs extrêmement satisfaisant, satisfaisant, moyennement satisfaisants et insuffisants. Si le projet n'établissait pas une ligne de base (conditions initiales), les experts devraient chercher à la déterminer par l'utilisation des méthodologies spéciales de sorte que des objectifs, les résultats et les impacts puissent être correctement établis.
- Cette section devrait également inclure l'examen de ce qui suit:
- Durabilité Y compris une appréciation du point auquel les avantages continuent, dans ou en dehors du domaine de projet après que l'aide du FEM/autre appui dans cette phase se soit terminée.
- Contribution à améliorer les qualifications du personnel national

#### 5. Recommandations

- Amélioration de modalités pour la conception, l'exécution, le suivi et l'évaluation du projet
- Actions pour maintenir ou renforcer les avantages initiaux du projet
- Propositions de nouvelles directives prenant en compte les principaux objectifs.

#### 6. Leçons apprises

Cette section doit refléter les bonnes et mauvaises pratiques en rapport avec la nécessité (opportunité), la performance et les succès.

7. Les annexes du rapport d'évaluation  
TDRs de l'évaluation  
Itinéraire de la mission d'évaluation  
Liste des personnes rencontrées  
Résumé de la mission terrain

Liste des documents exploités

Questionnaire utilisé et le résumé des résultats

Commentaire des parties prenantes (seulement s'il y a divergence avec l'avis des évaluateurs)

8. Durée de la mission : 15 jours ouvrables.

9. Candidature : Les consultants intéressés sont priés de bien vouloir transmettre Obligatoirement par mail, les deux CV de l'équipe et une lettre indiquant la disponibilité des deux experts et leur engagement à travailler en équipe ; à l'adresse suivante : **registry.ne@undp.org** avec en objet Candidature pour l'évaluation du PANA.

10. Date limite de dépôt de candidature : le 20 novembre 2006.

## 8.2. Liste des personnes rencontrées

<b>Noms et prénoms</b>	<b>Structure</b>	<b>Qualité</b>
Daouda Mamadou	Météorologie Nationale	Personne ressource
Aïssata Sita	Météorologie Nationale	Membre équipe d'experts
Moussa Leko	Direction de l'environnement	Personne ressource
Oumarou Harouna	Direction de l'environnement	Membre équipe d'experts
Attari Boucar	CNEDD	Membre CNP
Gousmane Moussa	CNEDD	Membre équipe d'experts
Mme Boubacar Zalia	CNEDD	Membre CNP
Tchouso Mahaman	CNEDD	Membre CNP
Mme Katambé Mariama	FEMJES	Membre CNP
Dr Moussa Hassane	INRAN	Membre CNP
Garba Goudou Dieudonné	HCAVN	Membre équipe d'experts
Chaïbou Mamane	Direction de l'environnement	Membre équipe d'experts
Mme Zeinabou Coulibaly	ANN	Membre CNP
Kamayé Maâzou	UAM	Membre équipe d'experts
Rabioou Balla	Direction de l'électricité	Membre CNP
Adamou Bouhari	PNUD/FEM	Membre CNP
Mme Bako Safi Solange	UG/PANA	Coordonnatrice PANA
Garba Radji	Direction des Ressources en	Membre équipe d'experts
Djibo Oumarou	eau	Membre CNP
Abdoullaye Issa	MC/PSP	Membre équipe d'experts
	CNCOD	

### **8 .3 Liste des documents produits dans le cadre du PANA**

- Annexe 1.1 : Informations et documents disponibles
- Annexe 1.2 : Informations pertinentes complémentaires
- Annexe 1.3 : Rapport sur le développement d'une grille d'analyse des informations et documents sur les effets néfastes de la variabilités et des changements climatiques et des stratégies d'adaptation
- Annexe 1.4 : Synthèse des informations existants sur les effets néfastes des changements et variabilité climatiques
- Annexe 1.5 : L'élaboration des critères de priorisation pour l'identification et hiérarchisation des secteurs, zones et communautés vulnérables
- Annexe 1.6 : L'évaluation des phénomènes extrêmes au Niger
- Annexe 1.7 : Identification des secteurs, communautés et régions vulnérables
- Annexe 1.8 : Rapport de mission de terrain sur l'identification et l'évaluation des zones vulnérables aux effets néfastes des changements climatiques axe : Agadez –Tahoua,
- Annexe 1.9 : Rapport de mission sur l'évaluation concertée de la vulnérabilité des zones secteurs et communautés axe Maradi, Zinder, Diffa ;
- Annexe 1.10 : Rapport de mission sur l'identification et évaluation des zones vulnérables axe Tillabéry, Commune Urbaine de Niamey et Dosso
- Annexe 1.11 : Synthèse de l'évaluation concertée sur la vulnérabilité et adaptation
- Annexe 1.12 : L'analyse des forces et faiblesses des mesures d'adaptation en cours
- Annexe 1.13 : Identification des besoins d'adaptation et des contraintes
- Annexe 1.14 : Les mesures d'adaptation en fonction des besoins prioritaires
- Annexe 1.15 : Le développement de synergies avec les conventions post Rio, les politiques, stratégies, programmes et projets.
- Annexe 1.16 : Synthèse sur les mesures d'adaptation.
- Annexe 1.17 : Revue et évaluation des critères utilisés au Niger pour l'identification, la sélection et la décision des projets
- Annexe 1.18 : Critères de sélection des options prioritaires du PANA
- Annexe 1.19 : Révisions des options d'adaptation
- Annexe 1.20 : Critères de sélection pour les activités du PANA
- Annexe 1.21 : Les rapports techniques
- Annexe 1.22 : Les rapports des ateliers de formation

## **8.4. Guide d'entretien avec les acteurs**

### **La conception du projet**

1. La problématique abordée par le projet par rapport au contexte national ;
2. L'approche proposée ;
3. Les acteurs identifiés et leur implication ;
4. La cohérence et la pertinence des éléments du Cadre Logique (objectifs, résultats attendus, activités, indicateurs, etc.) ;
5. Le montage institutionnel ;
6. Les acquis et insuffisances constatées à la conception.

### **La mise en œuvre du projet :**

1. Le démarrage du projet et la durée prévue ;
2. L'implication et la mobilisation des acteurs et des cibles ;
3. Lien de synergie développé avec d'autres intervenants dans la zone du projet ;
4. Le respect du Cadre Logique ;
5. La maîtrise et l'application des lignes directrices du FEM ;
6. La production et la diffusion de l'information ;
7. Les forces et faiblesses de l'approche utilisée ;
8. Le partenariat et la collaboration entre les organes et les hiérarchies de décision au plan national et international ;
9. Le degré d'atteinte des objectifs et des résultats escomptés ;
10. L'appropriation nationale du projet dans son ensemble ;
11. Les leçons apprises (bonnes pratiques, les éléments de performance et de succès) ;
12. Les éléments de durabilités et d'effet tâche d'huile des expériences et acquis du projet y compris les actions de renforcement des capacités ;

13. Les recommandations (conception, exécution, suivi-évaluation, renforcement des avantages et acquis, etc.).

**La gestion et la coordination du projet UGP/CNP:**

1. La gestion adaptative (plans de travail complets et réalistes habituellement développé) ;
2. Le partenariat et l'esprit d'équipe ;
3. Le coût du projet et sa répartition selon les objectifs, résultats attendus et activités ;
4. L'efficacité et l'efficience par rapport aux résultats obtenus ;
5. Les procédures financières ;
6. L'appui du Gouvernement.

### 8.5. Inventaire du matériel acquis par le projet

Désignation	Date acquisition	Montant (F CFA)	État actuel	N° identification
Micro-ordinateur Compact 400 MHZ	05/01/2005	787.000	BON	AO-2000/1
Imprimante Deskjet 3550C	05/01/2005	97.888	BON	AO-2000/2
Onduleur 500 MGE	05/01/2005	103.750	Faible	AO-2000/3
Table Bureau 120 x 70	20/06/2005	122.250	BON	AO-5550/1
Table Bureau 120 x 70	20/06/2005	122.250	BON	AO-5550/2
Armoire	20/06/2005	76.000	BON	AO-1200
Bureau à 4 tiroirs	20/06/2005	147.500	BON	AO-2360
Veilleuse lumineuse	20/06/2005	5.000	BON	AO-3000/1
Veilleuse lumineuse	20/06/2005	5.000	BON	AO-3000/2
Chaise visiteur	20/06/2005	55.500	BON	AO-2060/1
Chaise visiteur	20/06/2005	55.500	BON	AO-2060/2
Chaise visiteur	20/06/2005	55.500	BON	AO-2060/3
Chaise visiteur	20/06/2005	55.500	Passable	AO-2060/4
		1.688.638		

## 8.6. Listes des documents consultés

- § Informations et documents disponibles
- § Informations pertinentes complémentaires
- § Rapport sur le développement d'une grille d'analyse des informations et documents sur les effets néfastes de la variabilité et des changements climatiques et des stratégies d'adaptation
- § Synthèse des informations existants sur les effets néfastes des changements et variabilité climatiques
- § L'élaboration des critères de priorisation pour l'identification et hiérarchisation des secteurs, zones et communautés vulnérables
- § L'évaluation des phénomènes extrêmes au Niger
- § Identification des secteurs, communautés et régions vulnérables
- § Rapport de mission de terrain sur l'identification et l'évaluation des zones vulnérables aux effets néfastes des changements climatiques axe : Agadez – Tahoua,
- § Rapport de mission sur l'évaluation concertée de la vulnérabilité des zones secteurs et communautés axe Maradi, Zinder, Diffa ;
- § Rapport de mission sur l'identification et évaluation des zones vulnérables axe Tillabéry, Commune Urbaine de Niamey et Dosso
- § Synthèse de l'évaluation concertée sur la vulnérabilité et adaptation
- § L'analyse des forces et faiblesses des mesures d'adaptation en cours
- § Identification des besoins d'adaptation et des contraintes
- § Les mesures d'adaptation en fonction des besoins prioritaires
- § Le développement de synergies avec les conventions post Rio, les politiques, stratégies, programmes et projets.
- § Synthèse sur les mesures d'adaptation.
- § Revue et évaluation des critères utilisés au Niger pour l'identification, la sélection et la décision des projets
- § Critères de sélection des options prioritaires du PANA
- § Révisions des options d'adaptation
- § Critères de sélection pour les activités du PANA
- § Les rapports techniques
- § Les rapports des ateliers de formation
- § Programme d'Action National pour l'Adaptation aux Changements climatiques
- § Lignes Directrices pour l'Élaboration de PANA

## liste des experts et contributeurs PANA

Mise en forme : Puces et numéros

Noms & Prénoms	Profil	Structures	Contact
Bako Safi Solange	Sociologue	PANA	722559
Kamayé Maâzou	Physicien	UAM	987470
Harouna Oumarou	Forestier	DE/MHE/LCD	879865
Abdoulaye Issa	Énergéticien	ONG-EDER	891014
Manou Aï	Économiste	SE/CNEDD	722559
Sitta Aïssatou	Agrométéorologue	DMN/MT	732160/964613
Daouda Mamadou	Agrométéorologue	DMN/MT	732160
Ahmadou Mahamadou	Forestier	Consultant	973222
Hubert Ndjafa Ouaga	Géographe	AGRHYMET	733116
Dan-Bakoye Chaïbou	Statisticien-Planificateur	ME/F/CCD	997655
Gousmane Moussa	Géographe	SE/CNEDD	722559
Garba Radji	Hydrologue	DRE/MHE/LCD	723889/967752
Moussa Hassane	Agroforestier	INRAN/MDA	980457
Dieudonné Goudou Garba	Énergéticien	HCAVN	732313/895411
Abdou Ibrahim Ayayi	Énergéticien	MME	936530
Pr A.Ben Mohamed	Physicien	UAM	732713/14
Chaïbou Mamane	Environnementaliste	DE/MHE/LCD	933399
Tchouso Mahaman	Planificateur	SE/CNEDD	722559
Attari Boukar	Forestier	SE/CNEDD	722559
Mme Boubacar Zalia	planificateur	SE/CNEDD	722559
Pr Boureïma Ousmane	Hydrogéologue	UAM	733519
Idrissa Mamoudou	Environnementaliste	SE/CNEDD	722559